

ENTRÉE LIBRE

GRATUIT
Tirage 8 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume IV, N° 1 — 26 février 1989

Budget municipal Pas de hausses de taxes

Le Conseil municipal de Sherbrooke était fort heureux de présenter à son public électeur, en 89, un budget qui ne comprenait pas de hausses de taxes. Nous sommes toujours heureux et heureux d'éviter des hausses que ce soit au niveau des taxes, du loyer ou autres.

Mais un statu quo ne satisfait pas nécessairement toutes les demandes. Il est clair, par exemple, que la ville de Sherbrooke sous-investit au niveau de la culture et des loisirs; les critiques à ce sujet ne datent pas d'hier. Pourtant au Conseil, on regarde plutôt d'autres avenues à ce sujet. Ainsi, plusieurs services municipaux sont devenus quasi-privés comme les centres communautaires et les centres de loisirs. Seulement 5.4% (4 millions de dollars) du budget de la ville est attribué à ces questions alors que près de 11% va aux frais de financement.

Électricité

Le budget de la ville comprend différents comptes. L'un de ceux-ci, celui de l'Hydro-Sherbrooke, est à la fois la principale source de revenus et la dépense la plus importante. On remarque toutefois que les revenus excèdent les dépenses de près de 9 millions de dollars, devenant une source de revenu nette importante pour notre municipalité.



Les coûts de réaménagement des bâtiments risquent de hausser nos frais, mais à long terme. Ci-dessus l'Ancien Palais de Justice, métamorphosé en bureaux.

Photo Entrée Libre

Dans le budget de l'année qui vient, ce qui est plus notable, c'est que la hausse du revenu global de l'électricité est de l'ordre de 7 millions, alors que l'augmentation des dépenses qui lui est associée est de l'ordre de 5 millions. Le budget municipal y gagne directement 2 millions, payés par nos comptes d'électricité.

Le budget global de l'année enregistre une hausse de 11 millions de dollars. Cette somme provient des taxes comme celles (2.87 millions), qui sans augmenter pour chaque foyer rapportent davantage, 7 millions, on l'a dit, proviennent de l'électricité, 1/2 million vient des autres services, des sommes inférieures proviennent de différentes sources.

À quoi serviront ces revenus supplémentaires? 5 millions vont à l'électricité, 1.2 million

aux frais de financement, 1 million à la sécurité publique, près de 1 million à l'administration générale et le reste réparti dans différents comptes pour des sommes moindres.

Au niveau des immobilisations, le budget ne montre pas de hausses spécifiques, cela ne veut rien dire au sujet des projets en ce sens. En effet, les médias n'ont pas manqué de noter les hausses dans les prévisions des coûts des rénovations de plusieurs édifices publics faisant gonfler la note, surtout au niveau des frais de financement, car ces investissements ne sont pas budgétés sur une seule année.

Selon les opinions que nous avons pu recueillir, le budget est considéré comme un bon budget. Bien sûr, quand on réussit à ne pas hausser (du moins directement) nos contributions, on ne peut

S.O.S. Journal

page 3

Texte créatif

page 4

DOSSIER

Ressources populaires

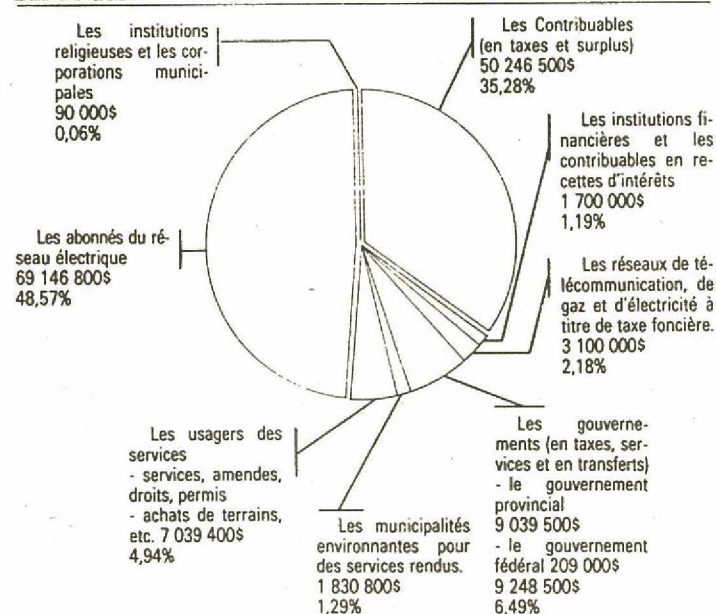
pages 5 à 8

que se réjouir. Mais cela ne veut pas dire que la municipalité réussit à accomplir tous ses mandats pour autant. Outre le problème des loisirs, déjà exprimé, on peut questionner le peu d'importance qui est mis à l'environnement, bien

qu'à ce niveau, le comité CHARMES ait obtenu une augmentation substantielle de ses subsides de 214 500 \$ à 400 000 \$! En plus, du côté de l'assainissement des eaux, on parle de privatisation...

Guy La Rochelle

"QUI PAIE LA NOTE?"



Source: Bulletin municipal, Volume 1, no 9

Des hebdomadaires publicitaires...

Depuis quelques années déjà, ça brasse dans le domaine de l'information au Québec. Achat, fusion, naissance de médias tant électroniques qu'écrits, donnent lieu à une valse étourdissante pour le public en général.

En Estrie, cette valse a touché l'ensemble des danseurs de l'information: débat autour de l'achat du réseau de télévision Pathonic, entente de service entre hebdomadaires concernant la mise en commun d'espaces publicitaires et plus récemment, la naissance d'un nouvel hebdomadaire régional, «L'Estrien régional».

Les hebdomadaires à grand tirage demeurent un phénomène relativement récent au Québec. De 1968 à 1988, le nombre d'hebdomadaires est passé de 60 à 170 triplant ainsi le tirage global qui passe de 1,4 million d'exemplaires, à 4 millions. Les gens du milieu de l'information constateront que, tout en comblant cet espace sur le marché des médias écrits, on pourrait en tirer des bénéfices intéressants. L'information dans ce type de journal devient d'ailleurs un prétexte pour vendre de la publicité et ainsi faire du profit. De toute façon, quand on calcule l'espace accordé à la publicité...

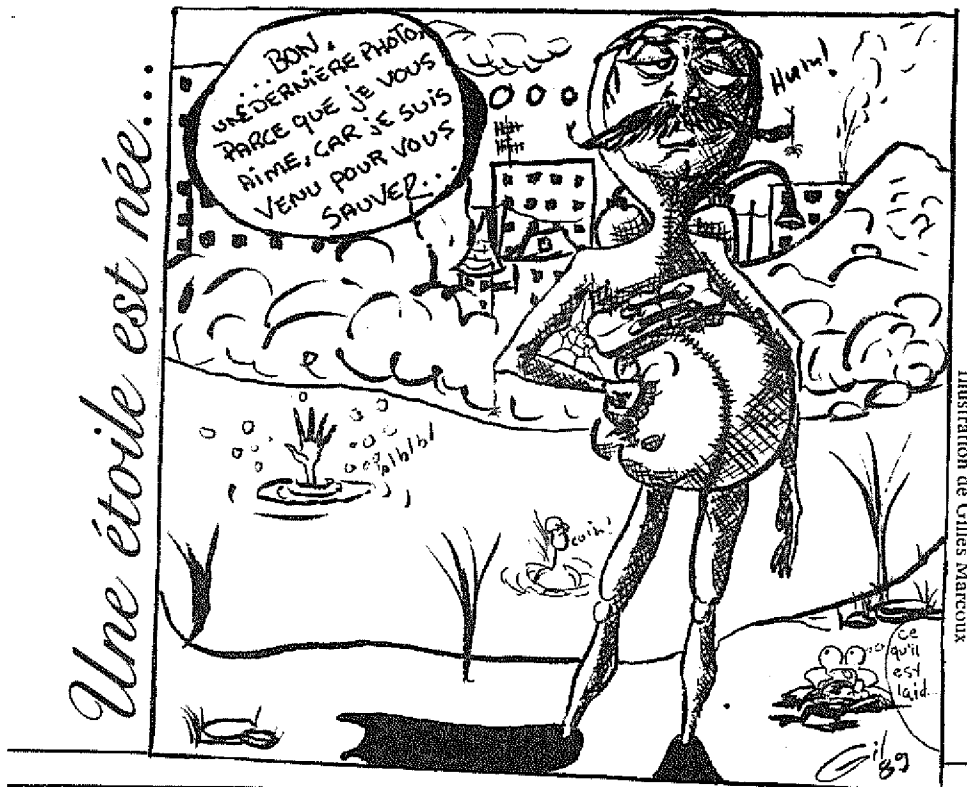
À Montréal, Québecor a décidé de publier un hebdomadaire à plus de 800 000 exemplaires rejoignant ainsi la presque totalité des foyers. Ici en Estrie, Pierre Peladeau, qui contrôle Québecor, vient de débiter la publication de l'hebdomadaire «L'Estrien régional». Avec un tirage de 70 000 exemplaires, «L'Estrien régional» vise à rejoindre une partie importante des foyers du territoire estrien. On chuchote même qu'il pourrait se transformer en quotidien.

Pas satisfait de contrôler une bonne partie des médias écrits au Québec, Québecor demeure très gourmand. Cependant, avec des revenus de 1,3 milliards de dollars et des profits de 32,9 millions, Québecor a les reins solides pour se lancer à la conquête de ce marché relativement nouveau.

Pourtant, la concentration du contrôle économique dans le secteur de l'information dans de moins en moins de mains ne peut que nuire au droit à l'information du public en général. À Sherbrooke, nous risquons ce type de contrôle puisque le marché publicitaire restreint pourra difficilement alimenter deux hebdomadaires en plus d'un quotidien, d'une revue, de trois postes de T.V. et de cinq stations radiophoniques. Dans cette bataille, seuls les plus forts financièrement survivront comme le veut notre système économique actuel.

En ce sens, nous pensons que le gouvernement devrait légiférer davantage pour limiter le contrôle de ce secteur économique tout en favorisant un soutien des médias communautaires du Québec.

L'équipe de la rédaction



Une étoile est née...

Illustration de Gilles Marcoux

COMMENTAIRE

Tableau d'une incompétence

Début janvier. Un après-midi. Au-travers la morsure du froid. Sous un pont, immobile sur la glace, un corps... Un temps plus tard. Les curieux peu à peu s'agglutinent le long de la rampe du pont. Les yeux bouche bée vers le torrent à moitié gelé. Le pont tangué vers sa victime. Précédés de leur cortège musical, arrivent la POLICE et les POMPIERS comme des héros, des sauveurs.

Le scénario par la suite se déroule suivant le modèle des procédures quasi-habituelles: reconnaissance des lieux, de l'événement, de la situation globale... contrôle de l'attroupement qui continue de croître. Banderoles, pancartes pour délimiter l'espace des manoeuvres de repêchage. Sauf que, ce repêchage pose certaines interrogations, de la manière de le faire et de l'endroit susceptible le plus plausible et le moins périlleux pour le faire. On ne sait comment agir, on piétine, on patine...

POMPIERS et POLICIERS «s'entre-consultent». Formation d'instinct d'un comité de délibération. La scène en est assez cocasse, mais peu efficace. C'est une amicale rencontre d'après le temps des fêtes, les retrouvailles des vieilles moustaches souriantes (les policières en ont aussi). Ils semblent tous oublier le motif de leur présence.

Congelé le bain de foule s'impatiente dans l'attente de l'hypothétique sauvetage. Dans le même laps de temps, les vieux POMPIERS en profitent pour enseigner l'art de faire des noeuds aux jeunes SAPEURS. Enfin, quelques-uns nouent des cordes à la rampe et les balancent dans le vide. Les plus découragés des curieux espèrent encore voir accomplir le récupérage. Mais pas de chance, les AUTORITÉS ont tout leur temps, eux...

Quelques médias à potins apparaissent sur les lieux, comme s'ils avaient été prévenus par la POLICE. Complices de on ne sait quelles machinations, on les laisse pénétrer dans l'enceinte de contrôle.

La séquence, tel un spot publicitaire, s'emploie à démontrer un genre de promotion déconcertante. D'ailleurs LA TRIBUNE du lendemain est assez éloquent: grosse photo, avec POMPIERS dans l'exercice de leurs fonctions, avec en gros titre: «MANOEUVRES SPECTACULAIRES».

En bas, y a un corps qui attend. Pas difficile d'imaginer une autre situation: quelqu'un de bien vivant pris dans les glaces, voyant les sauveteurs

au-dessus de lui, et attendre, attendre des heures, alors qu'il suffit d'attacher une corde et descendre le sauver...

Après les flashes des appareils photo. Après que l'on ait dûment maîtrisé la masse de la foule qui au fil des heures est devenue considérable. Après que l'on ait désigné comme à la courte paille le courageux POMPIER-secouriste. Après les fleurs. L'Opération s'effectue d'un accord commun, on suppose, et sans aucun autre problème, elle s'estompe sans applaudissements.

Certains croiront le récit pour l'avoir vu, d'autres diront que c'était une sale besogne à exécuter, peut-être, peut-être... Il n'en demeure pas moins que ce fait d'hiver et ce qui en est ressorti de sensationnel, de spectaculaire, est l'aberrant croquis de l'inaptitude de ces POMPIERS et POLICIERS en situation délicate et imprévue.

Luc de Sac

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Anne-Marie Aduriz
Carmen Aduriz
Manon-Ann Blanchard
Daniel Côté
Yvette Francoli
Normand Gilbert
Renée Giroux
Jean-Pierre Kesteman
Mario Labrie
Serge Laframboise
Guy La Rochelle

Louise Leblanc
Gilles Marcoux
Benoît Martin
Guy Morin
Christian Nicol
Patrick Nicol
Roger Riendeau
Françoise Roberge
Michel Roby
Luc de Sac
Richard Tanguay

Éditeur: La Voie Ferrée
Impression: Communication des Cantons inc.

Photocomposition: Photocomp Express

Distribution: Permis 2^e classe, n° 7082

ENTRÉE LIBRE EST UN BIMESTRIEL PARAISSANT SIX FOIS L'AN. LE TERRITOIRE COUVERT PAR SA DISTRIBUTION GRATUITE EST DÉLIMITÉ PAR LES RUES QUEEN ET ST-JOSEPH À L'OUEST, LE PHARE AU SUD ET LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS À L'EST.

ENTRÉE LIBRE DESSERVIRA PRIORITAIREMENT LES INTÉRÊTS DES GENS MOINS FAVORISÉS ÉCONOMIQUEMENT, SOCIALEMENT, CULTURELLEMENT, POLITIQUEMENT ET QUI NE POSSÈDENT PEU OU PAS DE POUVOIR RÉEL DANS LEUR MILIEU DE VIE. LE JOURNAL SE VEUT UNE ALTERNATIVE AUX JOURNAUX EXISTANTS. IL FAVORISERA LA CIRCULATION DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS LUTTANT POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL EN GÉNÉRAL. ENTRÉE LIBRE PRIVILÉGIERA L'EXPRESSION DES GENS AYANT PEU OU PAS ACCÈS AUX MÉDIAS TRADITIONNELS. LES BUREAUX DU JOURNAL SONT SITUÉS AU 187 DE LA RUE LAURIER, LOCAL 317, AU 3^e ÉTAGE, SHERBROOKE, J1H 4Z4 - TÉL.: 821-2270. TOUS LES PROJETS D'ARTICLE PRÉSENTÉS SERONT ÉTUDIÉS. ENTRÉE LIBRE EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (A.M.E.C.Q.).

S'ABONNER C'EST SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX S'INFORMER

Abonnement régulier 12,00 \$
Abonnement de soutien ... 15,00 \$
Institution 20,00 \$
Don \$



Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke, Québec J1H 4Z4

Nom _____ Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____

Un trou dans les nuages

De nombreux produits chimiques contribuent chaque année à appauvrir la couche d'ozone, cette enveloppe protectrice située dans la haute atmosphère filtrant les rayons les plus dangereux du soleil. Parmi ces produits dommageables, les aérosols sont bien connus et fort utilisés. Mais comment s'y retrouver dans la jungle de la consommation afin de démasquer les bombes propulsées à l'aide de fréons (ou CFC-chlorofluorocarbones) et les autres? De plus, comment reconnaître les produits de remplacement, disponibles sur le marché dans la plupart des cas?



Illustration de Gilles Marcoux

Les fréons, des gaz propulseurs, se dégagent des bonbonnes aérosols lors de l'utilisation ou encore si on chauffe le contenant et qu'il explose. Mises à part quelques exceptions, rien n'indique qu'un atomiseur ne soit pas propulsé aux CFC. On recommande alors d'utiliser des produits équivalents. Ce geste des consommateurs devrait inciter les fabricants à publier l'agent propulsif sur les canettes.

D'autres gaz déjà commercialisés pour certains usages aérosols peuvent remplacer les CFC. Ces agents chimiques relativement inoffensifs font partie de la famille des hydrocarbures légers (des extraits de la distillation du pétrole). Ce sont surtout le propane, le butane ou l'isobutane.

On utilise aussi l'oxyde nitreux (un dérivé de l'azote et, à l'occasion, le gaz carbonique).

Produits de beauté

Les aérosols ne contenant pas de fréon se retrouvent surtout dans la catégorie des produits de soins personnels. Au Canada, un règlement promulgué en 1980 proscrit l'usage de ces gaz dans la fabrication ou l'importation de trois types de produits. Il s'agit des antisudorifiques, des désodorisants corporels (à ne pas confondre avec les désodorisants domestiques) et des laques à cheveux. Ainsi, même s'ils ne sont pas étiquetés comme tel,

ces cosmétiques en atomiseur sont exempts de CFC.

Des produits substitués

Par ailleurs, il existe toute une gamme de produits de remplacement aux aérosols propulsés au fréon. Sur les tablettes des magasins, ces marchandises sont généralement placées près des atomiseurs et portent souvent la même marque de commerce que l'article correspondant en aérosol. Dans plusieurs cas, les vaporisateurs manuels à gachette peuvent se substituer au contenant sous pression. De plus, des produits ayant la même fonction sont aussi disponibles dans des emballages ou récipients

différents.

Ainsi, on peut remplacer les nettoyants pour le four en aérosol par les pâtes ou gelées, le tampon abrasif ou encore le vaporisateur à gachette. Sur le marché des désodorisants ménagers, on a développé plusieurs alternatives aux canettes à jet sous pression. Qu'il suffise de mentionner les désodorisants adhésifs concentrés, les pâtes gélatineuses, les bâtons solides ou encore la bouteille plastique à gachette. Dans le cas des nettoyeurs à tapis, les shampoings-mousse en aérosol se remplacent par les contenants plastiques à jet manuel. C'est la même chose pour les nettoyeurs à vitres.

Du côté de la pharmacie, la mousse en tube pourra se substituer à la crème à barbe en bonbonne. Dans le domaine de l'horticulture, plusieurs pesticides d'usage domestique peuvent être remplacés par des insecticides en poudre, en liquide, sous forme de lotion ou encore en carré de papier imbibé. Il en va de même pour les produits de consommation touchant l'entretien de l'automobile. Plusieurs d'entre eux peuvent être changés par des vaporisateurs manuels en solution liquide. Les peintures en bonbonnes se remplacent par les contenants en litre de même que les enduits pour dessous d'auto.

Des spécimens

Certaines compagnies mentionnent clairement sur leurs contenants de métal ne pas faire usage de CFC comme gaz propulseur. C'est le cas notamment du désodorisant Lysol et de la peinture en aérosol Tremco. Des exemples à imiter...

Vers la conversion des aérosols

Les dommages causés à notre parapluie terrestre par l'utilisation des aérosols obligent les fabricants et le public à prendre les mesures qui s'imposent devant l'ampleur du phénomène. Même si l'industrie s'est engagée sur la voie de la conversion des aérosols, le geste des consommateurs ne peut que renforcer cette position.

Roger Riendeau

S.O.S. Journal

Entrée Libre n'est pas encore millionnaire, pas plus que vous. Vous n'êtes pas aveugles; vous avez vu que le journal paraît moins souvent. Nous ne vous cacherons pas que nous sommes très frustrés de cette situation.

Nous avons fait un bon bout de chemin ensemble depuis la première parution en janvier 86, et nous ne pouvons continuer cette marche seuls. Nous avons besoin de vous! Aidez-nous à mieux servir votre droit à l'information.

Abonnez-vous!

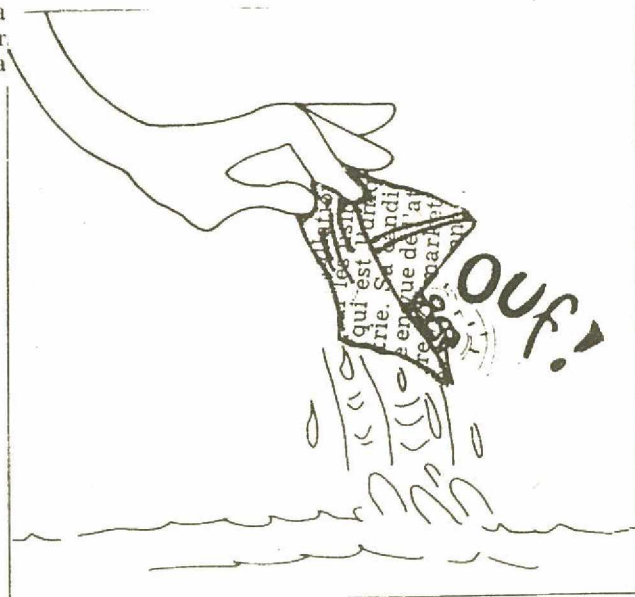
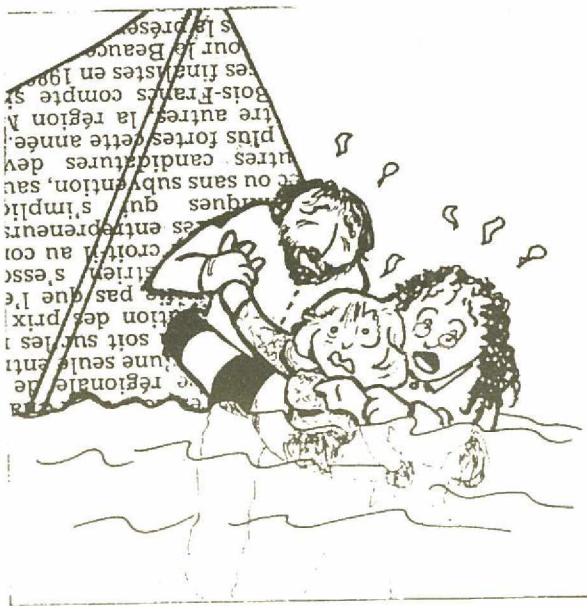


Illustration de Carmen Aduriz

Abonnez-vous!

Chocolats et calcium

Cette nuit-là, une pluie fine et froide battait les imprudents pressés. La glace crissait, le sel déboulait les côtes. Cette nuit-là était en hiver et pourtant une pluie froide et maintenant forte battait les passants qui chrisaient contre le temps.

En même temps, tout près, le chocolat blanc baignait dans la lumière jaune, quelque part, tout près.

L'hiver n'était pas au rendez-vous tout-à-coup; la lune, qui était sensée sortir pleine, non plus. Les gars de la ville avaient décidé de rester couchés et le vieux calcium culminait en montagnes impossibles à traverser. Au pied des pentes, des marcheurs et des conducteurs s'embourbaient obstinément.

En suivant le ruban rouge, on aboutissait à une sorte de gros bébé volant, qui portait un arc armé. Il était nu, en papier et suspendu à un fil accroché tout près du néon jaune, tout près.

On a vu des amoureux la bouche encore pleine de délicatesses, le ventre lourd de gourmandises et la tête ronde, se mettre à courir en sacrant contre le vent. Un vent violent comme souvent par mauvais temps. Le garçon glisse, il tombe et son orgueil trempé s'essore devant la fille pressée, précipitée par la pluie petite devenue dure, il grêlait.

Derrière la vitrine, le beau Monsieur venait de retirer son chapeau du dimanche, un large chapeau en peau poilue, et hésitait entre un ange en sucre rose et un coeur couleurs chocolat. Ce n'était pas une question d'argent: «Money is no object», semblait-il se dire.

De mon poste d'observation, j'ai compté trois accidents, les polices en patrouille pleuvaient, elles aussi. J'ai vu des bouquets entiers mourir sous la grêle et deux amants en chocolat fondre en attendant un autobus qui ne viendrait jamais.

J'étais en train de finir l'oreille gauche d'un lapin que je gardais depuis la Pâques passée. Je retourne toujours grignoter mon lapin quand il fait froid, quand je suis seul et quand la nuit est dangereuse. Je l'avais sorti des rubans jaune et mauve et l'avais adopté, je lui avais donné un nom avant de me mettre à le dévorer lentement, sans plaisir.

Le temps était pourri, les rues dangereuses, les humeurs explosives. Les arbres craquaient comme craquent parfois les arbres quand on a peur et qu'ils ont froid.

Chez le fleuriste devenu chocolatier, le Monsieur, comme mille autres Messieurs et Madames pendant la journée, avait opté pour le coeur de couleur brune et était parti, en taxi. Dans la lumière jaune qui donnait à la boutique un air d'aquarium, des clients avaient nagé toute la journée...

Une seule inconnue me restait: Mes voisins, qu'avaient fait mes voisins? De toute la journée, je ne les avais pas vu sortir, aucune musique ne venait de leur logement, aucun bruit de pas. Et puis des rires, quelques soupirs et encore des rires. Tout allait bien, ils étaient dans la chambre et n'étaient pas sortis. Ils étaient ensembles, au chaud, au lieu de sortir pour maudire la température.

J'ai fermé ma lumière en silence, en leur souhaitant, presque sans m'en rendre compte, la meilleure des Saint-Valentin et j'en suis sûr, ils l'ont eue.

Patrick Nicol

Pouvez-vous lire ?

Vous pensez peut-être que vous ne connaissez pas de gens qui ne savent ni lire ni écrire!...

Pourtant, un adulte sur quatre (4) au Québec éprouve ces difficultés.

Ils cachent bien leur jeu!... n'est-ce pas?

Ce sont souvent d'habiles débrouillards/débrouillards, certaines/certains très ingénieuses/ingénieux pour camoufler leur handicap. Mais la plupart sont confinés à un mode de vie très réduit, peu expressif, et marginal, et surtout, elles/ils gardent le silence...

Elles/ils ont intégré les préjugés sociaux culpabilisateurs et dévalorisants qui disent que:

- quelqu'un qui veut... peut...

- aujourd'hui avec tous les moyens qu'on a pour s'instruire...

- seul, les doué(e)s réussissent...

- et finalement:

- tu n'as pas été capable...

de là, à comprendre qu'elles/ils sont les premières/premiers et seul(e)s responsables de leur situation, il n'y a qu'un pas... qu'hélas! elles/ils franchissent trop souvent.

Pourtant à l'origine de ce phénomène, qui limite l'intégration d'une partie vitale de la société, nous identifions des causes qui relèvent du milieu familial, du système d'éducation, et du monde du travail qui est devenu de plus en plus complexe.

Non seulement l'individu est sérieusement affecté personnellement par cet handicap, mais toute la société en ressent les conséquences; citons par exemple, les coûts sociaux engendrés

par une main-d'oeuvre moins compétente, sa dépendance à l'État, et enfin l'appauvrissement du bagage culturel.

Il faut donc voir le processus d'alphabetisation comme une occasion d'améliorer son insertion sociale, son épanouissement personnel et sa formation professionnelle.

Cependant, décider d'une telle démarche suppose que le désir est là... que la volonté d'améliorer son sort est présente, et que la possibilité d'agir existe.

Aujourd'hui, la formation de base proposée à ALPHA-ESTRIE tient compte de cette motivation et ainsi permet à l'apprenante/apprenant de venir apprendre dans une atmosphère différente de l'école, c'est-à-dire sans échecs, sans examens, en suivant un programme ajusté à ses besoins personnels, à ses intérêts et à son rythme.

Pourquoi pas, l'essentiel c'est de «re»prendre ce qui nous a échappé!...

En Estrie, des lieux existent où se donnent ces cours adaptés, pensés en fonction des situations de vie des adultes qui les fréquentent.

À la polyvalente d'East Angus, Valorisation-Alpha privilégie cette approche pour la formation de base. À Sherbrooke, l'Arbralette donne aussi cette formation. Ces groupes, associés à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, interviennent depuis plusieurs années dans la région, et ont acquis l'expertise et la compétence nécessaire pour répondre aux demandes diversifiées de la population.

À bientôt,

Céline Martel

POUVEZ-VOUS LIRE...

Au Québec, au moins 10% de la population ne pourrait pas lire la chronique «Chiffres à l'appui» faute de savoir lire. Et ce n'est pas tout:

- 12% sont dans l'incapacité de signer leur carte d'assurance sociale;
- 13% ne peuvent lire les instructions d'un médicament pour enfants;
- 16% ne sont pas capables de prendre un message téléphonique simple;
- 25% ne peuvent identifier le montant à payer sur une facture de téléphone;
- 29% sont dans l'incapacité de compléter un chèque;
- 33% ne peuvent calculer la monnaie à rendre sur une facture de restaurant.

Quelque part entre l'instruction obligatoire et la création des Cégep, l'école a dû se tromper de route.

Source: l'Ardoise, automne 1988

Chiffres à l'appui

Une enfance loin d'être dorée...

Chaque année, aux États-Unis, 40 000 bébés meurent à cause de mauvais soins prénataux et néo-nataux. Il s'agit du taux de mortalité infantile le plus élevé des 19 pays industrialisés. De ceux qui survivent, un sur cinq vivra dans la pauvreté ce qui est deux à trois fois plus élevé que dans les autres pays d'Occident.

Source: l'Actualité, février 1989

Crimes payants

Si le crime ne paie pas, c'est pour les petits voleurs, les criminels de bas étage. Mais ceux qui tuent à grande échelle s'en sortent assez bien, particulièrement aux U.S.A. Des exemples?

- Personne n'a été condamné pour le commercialisation de la Thalidomide, un produit qui a causé des déficiences à la naissance chez 8 000 bébés.

- Le Département de la justice évalue à 10 à 20 milliards de dollars par année les pertes des consommateurs dues aux violations des règles fédérales par les corporations.

De l'autre côté:

- William Rummel a été condamné à la prison à vie pour avoir volé 229.11 \$ sur une période de neuf ans.

- Wallace Richard Stewart du Kentucky a été condamné à dix ans de prison pour avoir volé une pizza, en 1983.

Pas convaincu-e-s? En 1985, 19 000 personnes ont été victimes de meurtre aux U.S.A. Comparez ce chiffre avec les 8 000 victimes du cancer relié à l'amiante par année, avec les 100 000 morts dues aux maladies causées par la poussière de charbon; ou avec les 85 000 américains souffrant de trouble respiratoires dus à la poussière de coton.

Alors, quand commence le vrai combat contre le crime?

Source: «New Age», septembre-octobre 1988

Les fonctionnaires, un mal nécessaire?

C'est au Japon que l'on retrouve la plus faible proportion de fonctionnaires par 1000 habitants: 43. En comparaison, les États-Unis et l'Allemagne en comptent 79, contre 122 en France (c'est-à-dire 6,7 millions, 31% de la population active!).

Au Canada, le nombre des employés gouvernementaux est passé de 78 à 65 depuis 1975. Le pays compte donc maintenant 850 940 fonctionnaires de tout acabit.

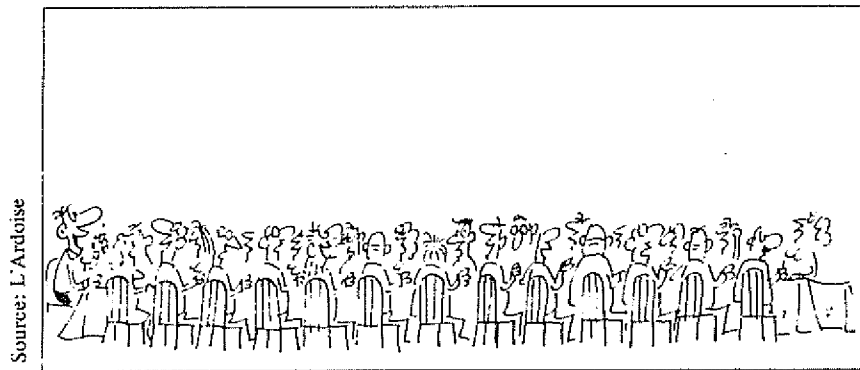
Nous sommes à la recherche de collaborateurs/trices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi! Collaborer à **ENTRÉE LIBRE**, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.

C'est quoi une ressource pop ?

Une ressource populaire ne serait-il pas un endroit où l'on se préoccupe des besoins des personnes les plus démunies socialement, économiquement et culturellement, afin d'améliorer leur situation? A vrai dire, ... oui! D'ailleurs, les groupes populaires et les coopératives sont en soi des ressources disponibles à la population.

On retrouve la grande majorité de ces groupes ou coopératives dans le secteur des services, à savoir le logement, l'habitation, la santé, les loisirs, l'éducation et le droit social. Outre leur secteur d'intérêt, ils sont préoccupés par l'éducation populaire, la solidarité internationale et les médias communautaires.



Source: L'Ardoise

Par ailleurs, les groupes populaires et les coopératives sont définis par Jean-Pierre Deslauriers et Hermance Pouliot comme des regroupements «de personnes appartenant surtout aux couches populaires», défendant et faisant valoir leurs droits, en plus d'«améliorer leur sort à court et à long terme, à l'aide d'une organisation démocratique»¹.

Pour Marie Blanchard, l'émergence de ces ressources populaires «est liée au développement du capitalisme»². C'est pour cela que les groupes ou coopératives doivent défendre leurs intérêts ainsi que ceux de la population démunie.

En résumé, ces organismes, en majorité à but non lucratif, luttent avec beaucoup de labeur contre la dégradation des conditions de vie. Ils offrent des services de dépannage et de support en essayant de trouver une solution collective aux problèmes de leurs membres et en dénonçant les injustices qu'ils subissent en défendant leurs droits.

Afin de comprendre la raison d'être de ces ressources populaires, il faut lire le contenu de ce dossier. Vous pourrez alors mieux saisir le fonctionnement et le financement des groupes populaires ou des coopératives. Par surcroît, vous saurez à quel endroit s'unissent ces groupes et comment ils font pour trouver des gens prêts à s'impliquer chez-eux.

En fait, on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs. Alors, l'unité est le meilleur outil pour combattre un problème.

Michel Roby

Sources:

1. J.-P. Deslauriers et H. Pouliot. Les groupes populaires à Sherbrooke: pratique financement et structure. P. 17.
2. M. Blanchard. Organisations populaires et transformation sociale. Le Regroupement des organismes coopératifs et communautaires de Rimouski et six de ses organismes-membres. P. 11.

Groupes populaires: Une histoire qui parle...

Quel esprit préside à la naissance des groupes populaires à Sherbrooke début 70? Le contexte socio-économique (chômage, bien-être social) amène l'action d'animateurs sociaux et la création de groupes de défense pour développer une société nouvelle. Des militants de l'époque étaient liés au Parti québécois. Des agents de pastorale de St-Colomban créent l'Association communautaire du Centre-Sud (ACCENTS) en 70. Plusieurs étudiants de Service social ont formé l'Union des citoyens de Sherbrooke (LUCIDES) en 71, aidés du Conseil régional du Bien-être social et de Caritas.

L'ACCENTS échange sur des problèmes et des actions à mener. La Maison du quartier jouera ce rôle. Paul Royer, travailleur social au CLSC-SOC, ressource au Groupe d'action pour le respect des droits sociaux (GARDS) et bénévole à l'ACCENTS, fut l'un des promoteurs. Il rappelle l'opposition citoyens/municipalité à l'ouverture de la rue Olivier aux fêtes populaires. L'interdit fut levé. L'ACCENTS fera des petits, notamment: la Joie de vivre (personnes âgées), le Soulier vert (vacances en campagne), l'Île des Soeurs (loisir), le Foyer de culture populaire. Denis Lamoureux, professeur en travail social au Cégep, militant syndical et au Rassemblement des citoyens de Sherbrooke fut acteur de LUCIDES. Il rappelle la présence d'intellectuels extérieurs à la ville, la visée de politisation des citoyens et la lutte dans la rénovation du quartier St-François. Les «bébés» connus de LUCIDES: Contact (journal), la TV communautaire, le Mouvement pour la protection de

l'environnement (MOPPE)...

LUCIDES est mort. L'ACCENTS, plus ancré dans le milieu, survit. Du rôle de coordination, l'ACCENTS est passé à l'intervention auprès des femmes seules et aux problèmes de logement reliés au Front de réaménagement urbain rassemblant 40 groupes. En 74, l'État récupère des services créés par les groupes populaires par la création d'un CLSC. Le Parti québécois entre au pouvoir en 76. Les tentatives de changement sont déçues. Le manque de subventions empêche la permanence d'où l'appel à une redéfinition. Des groupes gauchistes cherchent à contrôler ces groupes faisant fi des gens à la base, selon Paul Royer. Denis Lamoureux précise que les «gauchistes» n'ont pas tué les groupes populaires sauf leurs problèmes financiers. Années d'essoufflement!

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) née en 72 fera de la consultation budgétaire. Virage fin des années 70: défense des droits du consommateur. De l'ACEF surgiront notamment: le Ser-

vice budgétaire populaire, le Centre de prévention et d'inspection automobile, le Comité de travailleurs accidentés de l'Estrie. Le mouvement coopératif d'habitation débute en 71 par la Maison du Possible. La Coop des Cantons et Le Communord s'ajoutent et formeront la Fédération des coopératives d'habitation (79). La Coop des Cantons créera l'Association des locataires de Sherbrooke. La Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE) naît de 12 organismes en 74. Cette table de concertation voit au financement des organismes, à la formation et au suivi des dossiers politiques.

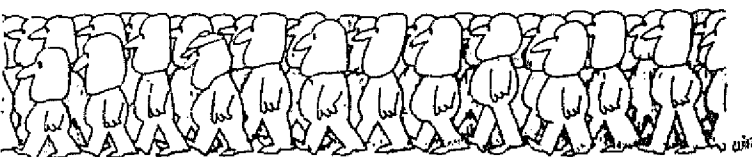
Le mouvement féministe prend de l'expansion: l'Escale (76), la Maison des femmes (78-81), le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (78), le Centre de santé des femmes, etc. Sans être exhaustif, nommons de plus: la Ligue des droits et libertés, le Carrefour de solidarité internationale, la Cordée, l'Association des parents et amis des malades mentaux, les groupes écologiques, la radio communautaire, etc.

Le bilan positif de ces années est, selon Denis Lamoureux, la création de militants. Il déplore le recul dans les revendications et note les subventions minimales aux groupes pour parer à une situation de crise. Paul Royer voit une prise de conscience

d'un projet de société différent et croit à la survie des groupes attentifs aux besoins des gens, base d'une mobilisa-

tion. Feu de départ non éteint!

Françoise Roberge



Source: L'Ardoise

Survol des groupes d'éducation populaires autonomes (GEPa)

Les chiffres ci-dessous sont tirés d'une enquête effectuée par la Table Ronde des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire de l'Estrie (TROVEPE) à l'automne 1988 auprès de 34 GEPa de l'Estrie.

- 90,500 personnes sont directement rejointes par les activités de ces groupes.
- 67% de la population rejointe ont un revenu familial en dessous de \$ 19,000.00.
- 1,400 bénévoles/militant-e-s se mobilisent dans ces groupes.
- 250,000 heures au total de bénévolat/militance sont investies dans ces groupes c'est-à-dire une moyenne de 150 hrs/semaine par groupe.
- 29% des GEPa n'ont aucune permanence.
- 39% seulement des GEPa ont une permanence régulière à l'année.
- 51% des GEPa allouent moins de \$ 15,000.00 par poste de permanence.

Les groupes de femmes à Sherbrooke

La détresse et l'enchantement

Depuis le début des années 1970, des groupes de femmes ont vu le jour à Sherbrooke. Aujourd'hui, les organisations de femmes sont nombreuses et interviennent dans tous les aspects du quotidien des Sherbrookoises. Ces organisations ont cependant toutes la même difficulté: les problèmes de financement causés par l'absence ou presque de programmes de support gouvernementaux pour les organisations de femmes.

Nous pouvons distinguer plusieurs types d'organisations de femmes qui correspondent chacun à une évolution autonome dans le mouvement des femmes. Ainsi, les organisations autonomes des femmes, non-mixtes et sans liens avec les organisations mixtes, ont été les premières à se mettre sur pied et celles qui ont le mieux su résister au fil des années. D'autre part, au sein des organisations syndicales et étudiantes existent, depuis la moitié des années 1970, des comités femmes plus ou moins autonomes dépendant de la conjoncture politique et de la force militante dudit comité. De plus, depuis le début des années 1980 des organisations de services correspondant aux besoins spécifiques des femmes, ont été créées.

Nous pouvons établir le type de classification suivante:

— Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke, le Comité 8 mars, sont à classer dans les organisations non-mixtes portant un discours politique sur l'oppression des femmes.

— Les comités femmes de l'Université et du Collège de Sherbrooke, les comités conditions féminine des organisations syndicales et le comité femmes du R.A.J. sont des organisations non-mixtes qui évoluent au sein d'organisations mixtes dans des degrés de dépendance plus ou moins importants. Ces degrés vont du droit de regard des organisations mixtes sur les politiques du comité (degré optimum d'ingérence) au financement des activités par l'instance mixte sans droit de regard aucun de cette instance

sur les activités du comité femmes non-mixte (degré optimum d'autonomie).

— La villa Marie-Claire, l'Escale, l'Elixir, le centre des femmes immigrantes, la Coalition pour le droit à l'avortement libre et gratuit (Sherbrooke) par exemple, sont des organisations de référence et d'aide qui visent à contrer certaines conséquences de l'oppression spécifique des femmes en rendant visible cette

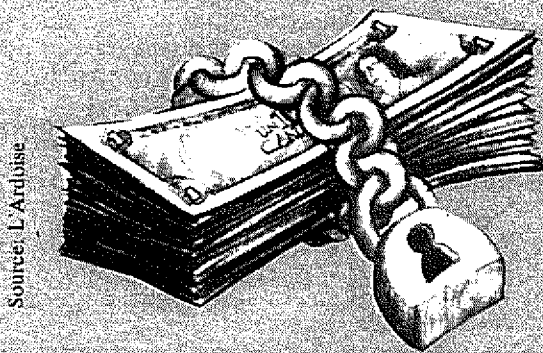
oppression. Ces organisations sont donc créées pour intervenir sur une problématique spécifique et débordent rarement cette problématique, sauf sans le réseau des organisations féministes de la région.

Pour l'ensemble de ces groupes, le problème du financement est criant. Ces groupes vivent de presque rien, du bénévolat des membres et de très maigres subventions. Le gouvernement,

en faisant le choix politique de ne pas les financer, est seul coupable du lent étranglement des groupes de femmes.

De nombreux groupes existent, ils sont aussi nécessaires les uns que les autres pour les femmes de la région. Survivront-ils aux mesures gouvernementales? Auront-ils les moyens de continuer jusqu'à des temps plus cléments?

Maïon Ann Blanchard



Source: L'Ardoise

L'ÉTAT FACE AUX FEMMES

"LES PRESSES ÉTUDIANTES"

SERVICE DE POLYCOPIE ÉCONOMIQUE ET RAPIDE

- travaux
 - C.V.
 - recueils de poèmes
 - livres
 - journaux, etc...
- 30 exemplaires et plus d'un même original.

RELIURE: SPIRALER, BROCHER, COLLER.

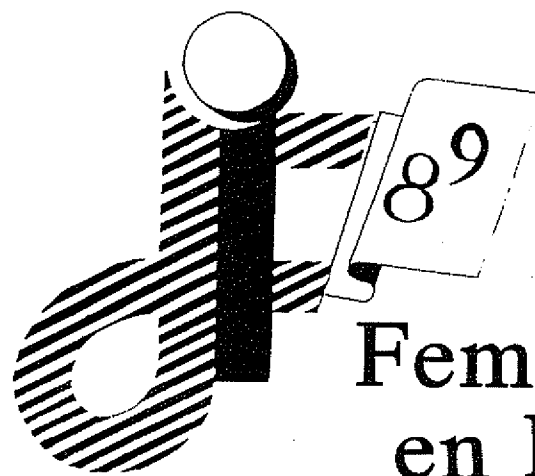
"CENTRE À MOINS QUE..."

SERVICE DE PHOTOCOPIES RECTO/VERSO
VENTE DE CIGARETTES, JOURNAUX
ET LOCATION DE DACTYLOS.

Carte de membre: 3,00 \$

Carte de membre gratuite pour les étudiant-e-s du Cégep.

collège de sherbrooke
240, rue Ferrill - C.P. 546
Sherbrooke, Qué. J1H 5K2 • 567-5067



Femmes en Fête

En cette année 1989, nous les femmes sommes en droit et en devoir de nous demander: «Où en sommes-nous rendues?». En effet, nous demeurons agressées quotidiennement dans nos conditions de vie et de travail et nos droits sont encore régulièrement bafoués. Dans un tel contexte, il est compréhensible que plusieurs d'entre nous ressentent le besoin de se resituer.

Pour cette raison, le Comité 8 mars Estrie, organisme de réflexion et de sensibilisation sur les conditions difficiles que la société fait vivre aux femmes, a décidé en accord avec différents groupes d'intervention et d'animation auprès des femmes des environs ainsi que plusieurs féministes, de célébrer la Journée Internationale du 8 mars sur le thème: «L'image des femmes».

Pendant cette journée, toutes ensemble, nous pourrons fêter tout en nous serrant les coudes afin de continuer à lutter pour nos droits qui sont encore loins d'être acquis. Plus que jamais donc, nous devons réfléchir sur notre image...

Pour cela, nous vous invitons à écouter le 8 mars, de 18 h à 21 h, à la radio communautaire CFLX, une émission spéciale traitant des sujets qui nous touchent et nous préoccupent toutes. Nous pourrons ainsi réfléchir sur:

- Les femmes et la consommation
- Les femmes et le pouvoir
- Les femmes et les médias
- L'équité salariale
- Les femmes et la sexualité
- Le harcèlement sexuel
- La violence faite aux femmes

Pourquoi ces thèmes?... Juste quelques questions, pour nous rafraîchir la mémoire:

— Nous reconnaissons-nous dans les publicités, les vidéoclips?

— Pourquoi les femmes ne participent-elles pas plus aux structures du pouvoir?

— À travail équivalent, est-ce que nous gagnons toutes autant que nos collègues masculins?

— Qui d'entre nous n'a pas connu dans son entourage une femme harcelée?...

Enfin, comme le 8 mars se veut avant tout une journée de réflexion et de fête pour nous les femmes, nous sommes toutes invitées à venir célébrer au bar «Le Magog», rue Dufferin, dès 21 h. Notre invitée spéciale, pour nous rendre la fête encore plus belle, sera Geneviève Paris.

A noter: Le spectacle sera retransmis en direct sur les ondes de CFLX. Fêtons ensemble, solidaires de nos luttes.

Comité 8 mars Estrie



Équipements
de bureau
QWERT Inc.

985, Galt ouest, Sherbrooke
562-5079

Nous vous rappelons que nous réparons
louons et vendons des machines à écrire
calculatrices et des horloges de temps
Raymaster, Smith Corona
en et Lathem

Coop en Mouvement

Les coopératives, quelles qu'elles soient, ont généralement le même but, c'est-à-dire d'offrir à leurs membres un service de qualité supérieure, et ce, à de meilleurs prix ou l'équivalent de ceux du marché privé.

Les coopératives fonctionnent comme tout organisme à but non lucratif, c'est-à-dire avec des membres ayant droit de vote aux assemblées générales annuelles où s'élisent les membres du conseil d'administration qui lui, voit à gérer la coopérative dans l'intérêt des membres. Dans chaque coop, il existe aussi divers comités de «tâches», variant de l'une à l'autre selon la nature de la coopérative.

Bon, c'est bien beau tout ça, mais si vous êtes comme moi, ça ne vous dit pas pourquoi vous devriez adhérer au système coopératif plutôt que de continuer à vivre avec le marché privé!

Pour essayer d'y voir plus clair, prenons l'exemple des coopératives d'habitation. Après avoir passé deux, trois ou quatre ans en appartement sur le marché privé, avec des propriétaires plus intéressés à ce que mon chèque rentre le premier du mois que par l'amélioration de la qualité de vie dans ses appartements, je me décide à aller voir du côté des logements coopératifs.

Avant tout, je crois qu'il est important de mentionner que, comme on magasine pour s'acheter des vêtements, on peut magasiner pour trouver une coop qui corresponde à nos besoins et nos attentes. En effet, chaque coopérative peut avoir ses politiques pour ce qui est de l'implication des membres ou la rénovation des loyers. Concrètement, ça peut vouloir dire qu'une coopérative peut avoir comme politique de permettre de peindre ses logements à tous les deux ans, tandis qu'une autre peut décider de fournir une certaine quantité de peinture à chaque nouvel arrivant. Certaines coopératives d'habitation vont allouer un budget d'entretien à chaque maison, permettant ainsi aux membres qui y habitent de décider des rénovations à faire, tandis que pour d'autres, toute rénovation devra nécessairement recevoir l'assentiment du Conseil d'administration. De là l'importance de choisir sa coop en fonction de ses besoins et de ses attentes. Mais avant toute chose, il faut être prêt à s'intégrer à une vie communautaire et vouloir participer activement au développement social et économique de votre coopérative.

Après avoir déposé une demande pour devenir membre, dans deux ou trois coopératives — parce que j'ai le goût de vivre en coop, mais aussi parce qu'il y a parfois des listes d'attente — je passe une entrevue de sélection des membres et me voilà accepté

comme membre locataire d'un logement coopératif. Lors de l'entrevue de sélection, on m'a informé qu'en plus de mon loyer, je devrais verser une part sociale variant entre 300 et 500 dollars, payable selon diverses modalités (10 \$ par mois, ou 100 \$

grammes gouvernementaux fédéral et provincial, qui permettent à des membres à faible revenu de ne payer que 25% de leur revenu mensuel pour se loger.

Y a-t-il vraiment des inconvénients?

Une vie coopérative exige que nous soyons prêts à négocier avec les autres. Il faut sa-

voir penser au bien-être de l'ensemble des membres. Par exemple, si on fait une demande à la coop pour changer notre tapis de salon qui commence à être pas mal usé, cela peut nous paraître prioritaire, mais si le voisin d'à côté a des problèmes de tuyauterie dans sa chambre de bain, on vous fera patienter encore quelque temps. Sur le marché privé, selon la relation que chacun a

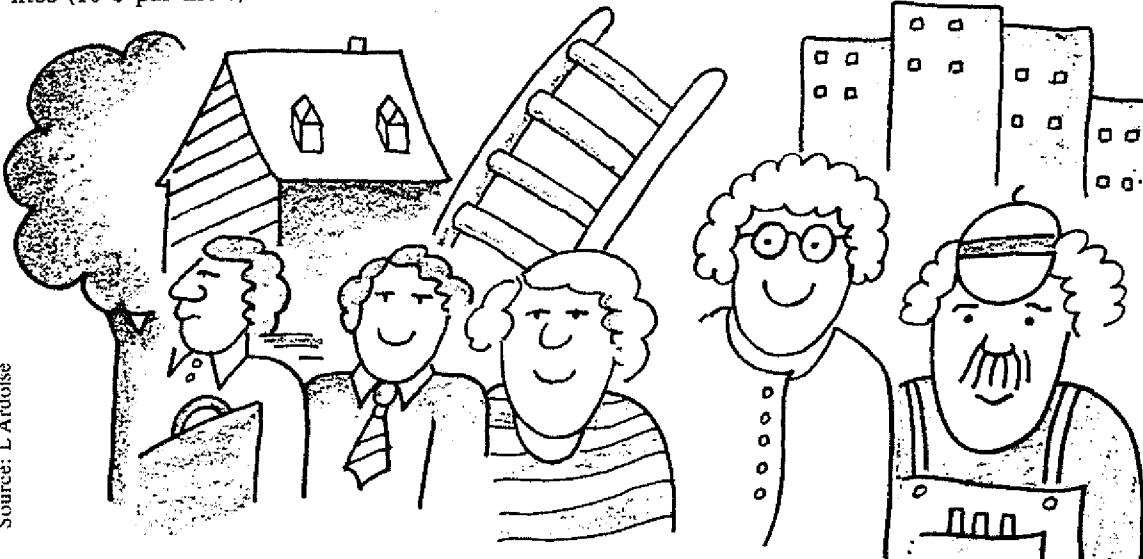
avec son propriétaire, il se pourrait que celui-ci décide de changer le tapis avant de réparer la tuyauterie du voisin parce qu'il se souvient encore de l'année où celui-ci l'a amené à la régie des loyers!!!

S'intégrer aux diverses structures de décision d'une coop peut être difficile pour certaines personnes, mais ces structures font partie de la vie communautaire.

Enfin, mentionnons quelques types de coopératives: les coop d'habitation, les garderies coopératives, les locaux coopératifs, les coopératives alimentaires... Une chose est cependant commune à toutes les coopératives: plus on s'implique dedans, plus on participe aux diverses structures décisionnelles, plus notre coopérative nous ressemblera.

Ah oui! Peut-être êtes-vous déjà membre d'une coopérative si vous faites affaire avec une caisse populaire!!!!

Marco Labrie
Richard Tanguay



Source: L'Ardoise

par an). Cette part sociale me sera remboursée lorsque je quitterai mon logement.

Une fois installé dans mon logement, j'ai assisté à ma première rencontre du comité de formation des nouveaux membres, où on m'a expliqué en détails comment fonctionne notre coopérative. Lors de cette réunion, on m'a parlé des divers comités dans lesquels je pourrais m'impliquer: comité de gestion, de loisirs, d'entretien, etc. Je décide de foncer et je m'implique dans le comité de gestion. Ma tâche, en collaboration avec les autres membres du comité, sera de veiller au paiement des loyers, de faire les dépôts bancaires, de voir à faire des offres de soumissions dans le cas de rénovations majeures, etc. En plus de ma participation à ce comité, j'aurai à participer à des corvées de groupe tels le ramassage des feuilles, l'aménagement du terrain, tout ce qui va plus vite en «gang» quoi!

Les avantages

À mon avis, l'avantage principal d'être membre d'une coopérative d'habitation est qu'on est à la fois locataire et propriétaire. Quand on paye notre loyer, on sait où va l'argent, à quoi elle va servir et on a son mot à dire dans la gestion des fonds. De plus, on y trouve une vie sociale axée sur des principes communautaires où la qualité de vie est plus importante que le profit réalisé avec les logements. L'entraide entre voisins/voisines peut, pour des personnes âgées par exemple, représenter une sécurité supplémentaire. Il existe aussi des pro-

Comme la rue Montréal abrite des églises protestantes, la rue Laurier accueille plusieurs groupes populaires, quoique rassemblés dans un seul lieu: le Centre coopératif des locaux communautaires de Sherbrooke. Il faut croire que chacune de ces rues a un destin qui leur est particulier en ce qui concerne la population estrienne. Après ce constat, il serait bon de broser un tableau du centre coopératif.

Situé rue Laurier depuis 1983, le Centre coopératif des locaux communautaires de Sherbrooke s'est donné comme but, à son avènement, d'offrir des locaux à des organismes à but non lucratif qui défendent les droits des gens les plus démunis socialement, économiquement et culturellement. Certes, ces groupes doivent amener à leur clientèle un aspect de l'éducation populaire. D'ailleurs, ce sont en partie les conditions pour être admis au centre. D'autres conditions s'ajoutent à cette liste; notamment, les groupes doivent fonctionner d'une façon autonome, avoir des objectifs clairs, être enracinés dans le milieu et ne pas être un parti politique. Aujourd'hui, on compte vingt groupes populaires au centre, rejoignant ces conditions point par point.

Par conséquent, ces groupes ont droit à plus d'un ser-

vice, tels que les locaux à prix modique, l'utilisation gratuite de la salle Tournesol et de la salle de réunion ainsi que le service de secrétariat, la conciergerie et la photocopie. Ces services peuvent aussi être utilisés par des groupes non-membres ou membres auxiliaires — c'est-à-dire ne résidant pas dans le centre. Toutefois, ils devront déboursier un peu plus.

En principe, le conseil d'administration du centre doit vérifier à ce que les groupes ne dérogent pas des conditions auxquelles ils ont été admis. Il faut ajouter que ce conseil n'est composé que de représentants des groupes populaires présents dans l'édifice. De toute façon, ils peuvent mieux respecter les directives de cette maison.

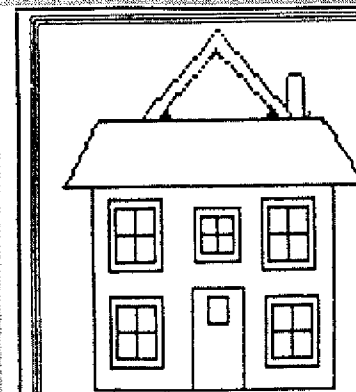
Pour être membre du cen-

tre, il n'en coûte que 300 \$ aux groupes résidents et 100 \$ aux membres auxiliaires de part sociale (vous savez, comme votre 5 \$ à la caisse populaire). En ce qui concerne les baux, il est préférable d'être un organisme à but non lucratif puisque les contrats peuvent être signés pour une période de cinq ans. Dans le cas des organismes à but lucratif, le bail ne peut pas se prolonger au-delà de deux ans.

Pour conclure, le Centre coopératif des locaux communautaires de Sherbrooke offre divers services aux groupes populaires membres. Ces derniers sauront mieux desservir leur clientèle grâce au soutien technique apporté par le centre. Voilà une bonne manière de s'entraider! D'ailleurs, c'est ainsi qu'on reconnaît un arbre à ses fruits.

Michel Roby

La grande maison



ASSOCIATION DES
LOCATAIRES DE
SHERBROOKE
187 LAURIER #303
SHERBROOKE, QC
J1H 4Z4

TELEPHONE:
566-0823

Ressources communautaires et populaires

Voici une liste écourtée de différents groupes communautaires. Il est clair que la liste complète est beaucoup plus longue. Pour obtenir des informations complètes, consultez le bottin des ressources, document produit par Centraide Estrie. Nous avons, entre autres, omis toutes les associations étudiantes et syndicales bien que ces groupes fournissent plusieurs services. De même, nous n'avons pas énuméré les coopératives d'habitation, ni les maisons de jeunes ou même les services para-gouvernementaux.

Nom	Intervention	Tél.
Office de la pastorale sociale	s'occupe de l'action sociales du diocèse	563-9934
Association ambulancière St-André	aide aux personnes âgées, handicapées, blessées Prêt d'équipement, transport	562-9742
Cercle canadien des femmes des cantons de l'Est	femmes s'intéressant aux affaires publiques/ favorise échange de langue	842-4136
Centre populaire de documentation L'Arbralette	documentation sur les groupes et les luttes menées concernant les conditions de vie références, cours pour analphabètes de 16 ans et plus	564-2622 562-1466
Services récréatifs et communautaires	information, référence et assistance concernant les activités et organismes de loisirs	821-5836
Entrée libre	journal communautaire, parution aux 2 mois	821-2270
CFLX-MF	radio communautaire, 95,5 MF	566-2787
Comptoir familial de Sherbrooke	vente de vêtements à petits prix	569-5336
La Chaudronnée de l'Estrie	repas gratuits pour les démunis	821-2311
Centre d'animation culturelle	centre de services pour groupes culturels et socio-culturels	821-5847
Foyer de culture populaire	ateliers socio-culturels à petits prix	565-5959
Centre Ste-Jeanne D'Arc	ateliers divers pour tous les âges	569-3616
Conseil régional de la culture de l'Estrie	consultation, concertation et développement culturel dans la région	563-2744
Table ronde des organismes volontaires d'éducation pop. de l'Estrie (TROVEPE)	regroupe les organismes populaires de la région: formation, promotion, revendication	566-2727
Association québécoise pour enfance ayant des troubles d'apprentissage (AQETA)	groupe de parents et enseignant-e-s qui supportent les parents des enfants ayant des troubles d'apprentissage	562-6906
Maison de l'espérance	cours d'éducation populaire, lieu de rencontre	569-7923
Tremplin-travail	formation pour les jeunes sans-emploi	569-9761
Service d'accueil et de référence	information scolaire et professionnelle, orientation	822-5606
Éco-ressources	éducation et sensibilisation à la récupération et au respect de l'environnement	563-5501
Collectif vert de l'Estrie	sensibilisation à l'environnement et à la paix	566-5825
Association des familles d'accueil	regroupement et promotion des familles d'accueil	875-5162
Club des parents de Jumeaux	aide, partage d'expérience	562-3286
Mouvement retrouvailles	association d'enfants adoptés, parents adoptifs	845-7423
Le Seul	service d'écoute pour hommes en difficulté dans leur vie de couple	821-2420
Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie (RAME)	information, échange, accueil, revendications sur les droits des familles monoparentales	822-3451
Villa Marie-Claire	centre d'accueil et d'hébergement pour femmes vivant une grossesse problématique au niveau social	563-1622
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALCACS)	aide directe, éducation et sensibilisation concernant les agressions à caractère sexuel et la violence faite aux femmes	563-9999
L'Escalier de l'Estrie	centre d'accueil et d'hébergement pour femmes victimes de violence et leurs enfants	569-3611
Comité de condition de vie des femmes	établir des mécanismes pouvant mieux desservir et répondre aux besoins des femmes usagères	565-1330
L'Hébergement	centre d'hébergement pour jeunes femmes	565-5549
Centre pour femmes immigrantes	regrouper les femmes immigrantes de tous âges	822-2259
Comité 8-mars — Estrie	promouvoir les revendications des femmes en Estrie	569-5924
Association des locataires de Sherbrooke	défendre et informer les locataires sur leurs droits	566-0823
Fédération des coopératives d'habitation des Cantons de l'Est	groupe de ressources techniques. Regroupement de coopératives d'habitation	565-1813
La Charpente	logements aux personnes à revenu faible ou moyen	565-8099
Famille +	groupe de support et de ressources pour les familles	562-1673
Centre international et multiculturel de l'Estrie	promotion de la culture des différents pays	569-1313
Service d'aide aux néo-canadiens	accueil et aide aux immigrant-e-s	566-5373
Amnistie Internationale	campagne de soutien aux réfugié-e-s politiques et contre les tortures	566-8595
Carrefour de solidarité internationale	sensibilisation du public aux réalités des peuples des pays en voie de développement	566-8595
Comité estrien pour l'Amérique centrale	soutien au Salvador et autres pays d'Amérique centrale	566-8595

Développement et paix	sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde, aide aux pays en voie de développement	821-2682
Rallye Tiers-Monde Estrie	éducation du public. Soutien de projets dans le Tiers-monde	821-0053
Entraide jeunesse	réseau de parrainage civique, service de «jobines»	822-2844
Regroupement des maisons de jeunes	favoriser et défendre l'instauration et l'existence, l'autonomie et le développement des Maisons de jeunes	564-8646
La Table de concertation jeunesse de l'Estrie	promouvoir et défendre les droits des jeunes	565-3536
Regroupement autonome des jeunes	promotion, revendications concernant les droits des jeunes	822-3449
Pont Brije	formation à la recherche d'emploi pour les 18-30 ans	563-9111
Ligue des droits et libertés	information et support dans la défense des droits de la personne	567-7373
Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke	promouvoir la réinsertion sociale des ex-détenu-e-s	563-2297
Conseil régional des clubs d'âge d'or	regroupement des clubs d'âge d'or de la région	566-7748

RAJ

loi 37

Aide sociale

Congrès du RAJ les 3-4-5 mars

J'♥ Le RAJ

Contre les plans de l'état... S'UNIR, DÉBATTRE, RIPOSTER

au 187 Laurier, Sherbrooke
inscription, vendredi 3, 18 h.

RAJ

61 rue Albert, Sherbrooke, Québec J1H 1M9, Tél. (815) 822-3449

Des gens en mouvement



Desjardins

Afghanistan: Les locataires s'en vont

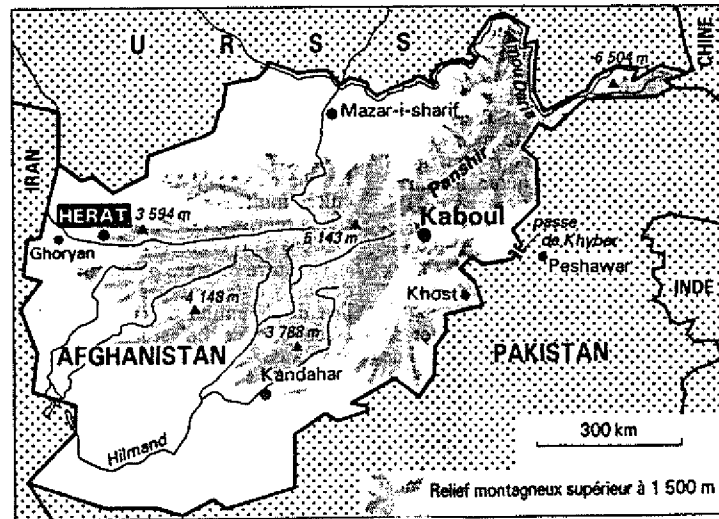
Neuf ans après l'invasion, le bail de l'armée rouge s'est échu le 15 février dernier, date limite du retrait militaire soviétique comme le prévoit l'accord de Genève. L'occupant soviétique laisse derrière lui un bilan horrible: 1 million d'Afghans morts, 6 millions en exil au Pakistan et en Iran et une économie esoufflée.

L'accord sur le retrait des troupes soviétiques ne signifie pas la fin du conflit. Avant de plier bagages, l'Union Soviétique s'est efforcée de renforcer l'armée et le parti communiste Afghans, pour lui permettre d'affronter seul les Moujahidins (résistants Afghans). Il est certain, que l'URSS n'a pas l'intention de faire une croix sur l'Afghanistan.

La résistance Afghane est incapable, pour l'instant, de livrer une guerre conventionnelle à grand déploiement. Le régime communiste de Kaboul (capitale de l'Afghanistan) lui est toujours supérieur en armement militaire. Les Moujahidins ont donc adopté la stratégie suivante avec un certain succès: contrôler la campagne, les montagnes et isoler les villages et les villes. On mine ainsi le moral des gouvernements locaux.

Paix

Les chefs de la résistance sont opposés à tout entretien avec les «marionnettes» du gouvernement de Kaboul. Ils souhaitent négocier un accord de paix directement avec



l'URSS. Cet accord avec les soviétiques leur permettrait de préparer la relève gouvernementale à Kaboul. Moscou devra écouter, car elle a échoué dans sa tentative d'imposer un régime communiste et à réduire militairement la résistance.

La reconstruction du paysage politique de l'Afghanistan s'annonce difficile. Après neuf années de guerre, le pays est marqué par des divisions internes. Certains prônent l'allégeance au régime communiste, d'autres veulent

instaurer une «République Islamique» (différente de celle de l'Iran). Les soviétiques eux, sont inquiets. Ils ne veulent pas d'un Liban à leur frontière.

À qui appartient l'Afghanistan? Aux soviétiques, aux pakistanais, aux américains ou aux afghans? La réponse semble évidente. Et pourtant, depuis l'invasion d'Avril 1980, la voix du peuple Afghane est à peine perceptible par le reste du monde. Ainsi en ont décidé les deux grands.

Christian Nicol

Glossaire international

Comme on l'a vu au dernier numéro, les actualités internationales ont leur propre langage; une sorte de français où certains mots ont une signification différente. Il faut être prudent-e, sinon on croit comprendre alors que le vrai sens des mots nous échappe. Voici d'autres exemples du langage particulier des médias:

Moderé: on imagine tout de suite qu'un parti décrit comme étant modéré est bon. Pas trop à droite, pas trop à gauche, dédaignant la violence. Mais, en général, il s'agit d'un parti qui est résolument capitaliste (de droite) mais qui a la faveur des pays dominant étrangers. Par exemple, le parti au pouvoir au Salvador est considéré comme modéré (!) par les États-Unis. Même chose pour le parti au pouvoir au Mexique qui ne dédaigne pas la fraude électorale... Mais on préfère les nommer d'après une qualité que de dire «de droite mais moins dégueulasse que les dictateurs classiques».

Terroriste: à l'origine, le mot terroriste désignait le gouvernement français d'après la révolution de 1789. Le gouvernement d'alors était plutôt porté sur la guillotine, ce qui faisait dire aux gens qu'il gouvernait par la terreur. D'après cette définition, le gouvernement d'Afrique du Sud ou de la plupart des dictatures de l'Est comme de l'Ouest sont de régimes terroristes, mais là n'est pas le sens entendu aux «nouvelles».

En information internationale, on traite de terroriste quelqu'un qui pose un acte de violence pour faire avancer une vision politique et qui pose cet acte contre un pays ami. Pourquoi ami? Parce que les assassinats ou les «coups» perpétrés par l'Armée Républicaine Irlandaise sont des actes terroristes alors que les mêmes actes posés par les Contras contre le gouvernement du Nicaragua sont des actes «posés par des combattants de la liberté». Qui aurait osé traiter les actes de sabotage posés par la Libération pendant l'occupation nazie d'actes terroristes? L'Irlande, quant à elle, est occupée par les Britanniques depuis fort longtemps.

Comme vous le voyez, les informations internationales ont leur propre jargon, pourquoi? Entre autres, parce que ça coûte cher de couvrir l'ensemble de la planète, on se contentera souvent de lire les communiqués émis par les gouvernements. Mais quand il s'agit de lire les communiqués de l'URSS ou de tout autre pays «suspect», on prendra quand même la peine de dire que c'est le gouvernement qui les décrit comme «modéré», ou «terroriste», ce qui n'est pas le cas quand il s'agit des pays dont on veut faire passer la version des choses. Une autre cause vient de l'utilisation des agences de presse, possédées par des gens puissants venant des pays occidentaux. Ces agences diffusent une certaine vision du monde que la presse écrite ou électronique reproduit souvent telle quelle.

Patrick Nicol

Des droits bafoués

Il y a quarante ans, le 10 décembre 1948, les gouvernements membre des Nations-Unies proclamaient la Déclaration Universelle des Droits de l'homme. Cet engagement doit garantir à chaque être humain la liberté d'opinion et le respect des droits de la personne.

Pourtant, on dénombre, d'après Amnesty Internationale, des milliers d'arrestations sans délit, bafouant alors la liberté d'opinion, dans les pays dits totalitaires ou dits démocratiques. Entre autres, Monsieur Talal Abu Dan, Syrien âgé d'une trentaine d'années, est emprisonné depuis mai 1983 à la prison de Tadmur dans la province de Homs. Les autorités syriennes lui reprochent son appartenance à un parti politique prohibé dans le pays. Cependant, le 21 avril 1969, la République Arabe Syrienne a ratifié le Pacte international, relatif aux Droits civils et politiques, dont l'article 19 partie 3 mentionne que «nul ne peut être inquiété pour ses opinions». Par ailleurs, la section sherbrookoise d'Amnistie Internationale a adopté ce prisonnier d'opinion depuis février 1985.

Renée Giroux

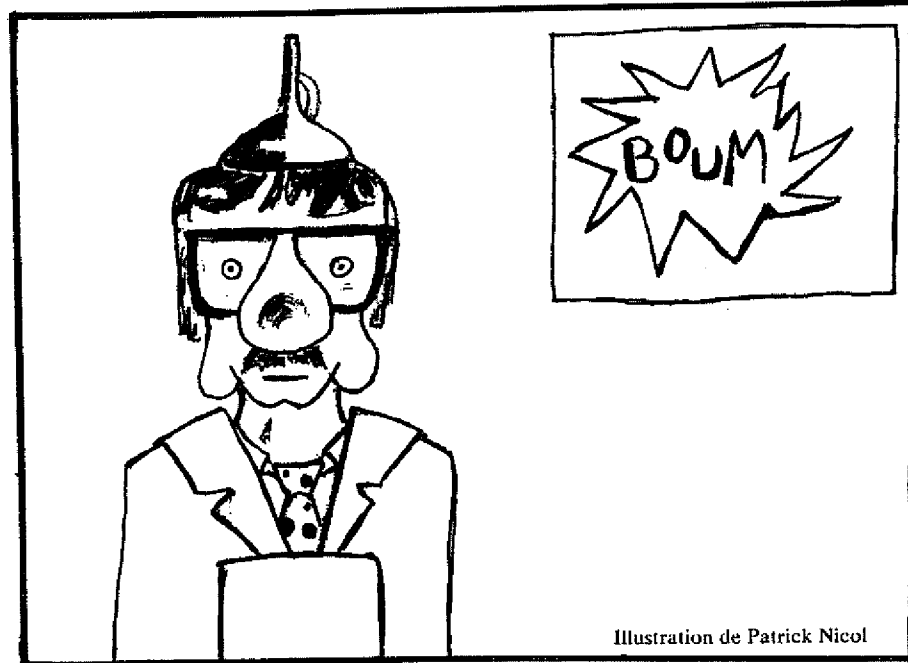


Illustration de Patrick Nicol

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressources au service des groupes populaires.

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

Carrefour de Solidarité Internationale

555, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595

Les débuts de l'électricité

Les années 1880 correspondent pour les Sherbrookoïses à la naissance d'un environnement urbain organisé. En effet, il aura fallu à peine dix ans pour que Sherbrooke soit dotée de réseaux de services qui nous semblent aujourd'hui indispensables. En 1879, le marchand C.H. Fletcher installe le premier téléphone de la ville, entre sa boulangerie au carrefour King-Wellington et sa brasserie du chemin de Brompton. Dès 1880, la compagnie Bell commence son service qui dessert déjà, quatre ans plus tard, 67 abonnés. En 1884, une compagnie rivale de téléphone, la Dominion, est également implantée, bientôt remplacée, à partir de 1888, par la *Sherbrooke Telephone Association*, dirigée par le Sherbrookoïse Skinner.

En 1880 et 1881, les rues de la ville sont éventrées pour y placer les canalisations d'eau potable et de gaz. Dès 1882, le gaz remplace les lampes à l'huile ou à kérosène pour l'éclairage des rues, des magasins et des maisons. En 1889, l'eau courante est devenue une commodité pour 420 logements. À cette date, le réseau d'égoûts commence également à être mis en place.

L'implantation de ces services va profondément transformer les conditions d'hygiène, d'éclairage, de chauffage et de communication des citoyens. Or, c'est précisément dans ces années de changement qu'une autre invention, l'électricité, fait son apparition à Sherbrooke.

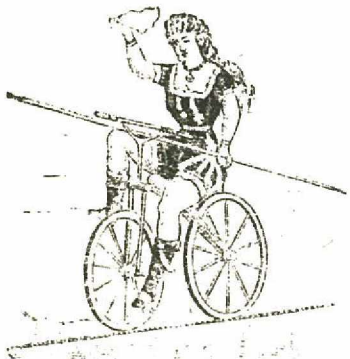
La première expérience réussie d'éclairage à l'électricité à Sherbrooke a lieu en 1880 et c'est en 1888 que la ville sera dotée pour la première fois d'un service public régulier utilisant cette énergie. Durant cette période de huit ans, on compte pourtant plusieurs tentatives de mise en place d'un système d'éclairage à l'électricité. Ce délai de plusieurs années s'explique à la fois par des problèmes techniques et par les difficultés pour des entreprises à maîtriser tous les aspects de la mise en marché de ce nouveau produit.

Les premières tentatives (1880-1884)

C'est en juin 1880 que les Sherbrookoïses et de nombreux curieux des environs assistent à la première démonstration de la lumière électrique. Depuis quelques jours, affiches et journaux ont annoncé le passage du fameux cirque américain *Forepaugh* dans la métropole des Cantons de l'Est et, parmi les attractions nouvelles, on souligne l'emploi, à la fin d'éclairage, de l'électricité. Les numéros d'acrobates, de dompteurs ou d'Indiens du Far-West sont donc présentés cette fois dans la lumière blanche et crue des lampes à arc, qui éblouit et enchante les spectateurs. L'énergie provient d'une dynamo actionnée par une machine à vapeur de 50 CV.

L'électricité a donc commencé son histoire sherbrookoïse le 24 juin 1880 comme une simple attraction de cirque. En fait, l'électricité avait déjà plusieurs années de présence en ville, puisqu'elle était

chargé de poudre, lancé en tourbillonnant dans l'espace et attrapé par une dame, pendant la fête en bas, d'un haut trapèze. Cet exercice est exécuté à chaque représentation par M. Loyal le boulet de canon humain. Apparition de Melle Ella Zulla, la seule femme Blondin qui traverse sur un fil de fer à 60 pieds au-dessus des têtes de l'auditoire, les yeux bandés et les pieds enveloppés dans un sac, et qui traverse en vélo-pède le fil de fer élevé! Toutes sortes de courses à cheval! Grande troupe pantomime, à bouffons, farces, parodies et cent acteurs étrangers de renom. La seule exhibition faisant usage de la



Lumière Electrique

Exécution avec cirque à haute pression d'un pouvoir de 40000 volts de la ville, tous les jours il y a une exhibition gratuite de l'association d'illumination à gaz. La tente Mammoth, composée de mille tentes, se transporte sur tous les terrains et se monte en quelques heures. L'attrait complet de mon exhibition se fera en l'installant tout, dans le plus grand de nos cirques, vous pouvez le voir gratuitement dans chaque province, dans les rues. Par la nous demandons que la grande exhibition de Forepaugh est la plus grande de toutes les exhibitions. La proposition part tous les jours de terrain de l'exposition entre 9 à 11 heures du matin. Admission 0 cent, enfants suffragans de 5 ans et plus. Deux représentations par jour, la première à 7 h, la seconde à 8 h, portes ouvertes à 6 h, toutes les soirées.

Le jour de l'exhibition il y aura des trains d'expressions sur tous les terrains de la ville. Voyez les programmes pour les conditions.

ADAM FOREPAUGH,
Seul Propriétaire.

Il y aura une exhibition à Sherbrooke le vendredi le 25 juin, à Richmond le 26 juin. Mais n'oubliez pas.

SHERBROOKE, JEUDI LE 21 JUIN.

Source: Plublicité du cirque américain Forepaugh dans le *Pionnier de Sherbrooke* du 21 juin 1880

utilisée pour le télégraphe depuis 1852 et pour le téléphone depuis 1879; cependant, il s'agit dans ces cas de courants à faible intensité, qui ne sont pas produits de façon constante mais qui sont alimentés par des piles électriques.

Par contre, en 1880, la production d'électricité de façon continue et son utilisation pour l'éclairage, selon des procédés simples et à des coûts acceptables, n'a encore que deux ou trois ans d'existence. Toute une série d'inventions, d'adaptations ou d'améliorations, oeuvre de chercheurs européens ou américains, débouchent en ef-

fet vers 1878 sur des progrès décisifs pour l'éclairage électrique. Signalons particulièrement la mise au point de la dynamo et de la lampe à arc. L'Exposition universelle de Paris en 1878, où l'éclairage électrique par lampes à arc était déjà assuré, fit une publicité internationale au nouveau procédé. Dès 1878, des rues de Londres et de Paris furent éclairées le soir à l'électricité et la même technique fut implantée aux États-Unis, à Cleveland, en 1879.

À Montréal, c'est en 1878 que J.A.I. Craig expérimente pour la première fois une lampe à arc alimentée par des batteries. L'année suivante, il illumine le Champ-de-Mars grâce à une lampe à arc branchée sur une dynamo mue par une machine à vapeur. Mais, de simple attraction, l'électricité devient rapidement chose sérieuse. Des hommes d'affaires fondent des compagnies d'électricité et tentent d'obtenir des contrats des municipalités pour l'éclairage des rues ou des édifices publics. D'autres, comme J.A.I. Craig, se lancent dans la fabrication de matériel électrique, de dynamos et de lampes. Un marché se constitue donc tant pour la production que pour la distribution de l'éclairage électrique. C'est dans ce contexte qu'a lieu la première tentative d'implantation d'un service d'électricité à Sherbrooke en 1884.

En août 1884, arrive à Sherbrooke un pittoresque personnage, le Dr Griffin. Armé d'un chapeau haut-de-forme, d'un parapluie et même d'un éventail, Griffin visite les industriels et les commerçants et leur propose de souscrire au service d'éclairage électrique que la compagnie qu'il représente entend organiser dans la ville. Griffin est en fait l'agent de la *Phoenix Electrical Co. for Canada*, une firme fondée en 1883 par J.A.I. Craig de Montréal avec l'aide de capitalistes américains pour mettre en marché les appareils qu'il a fait breveter et qui sont connus sous le nom de système Craig-Miller. Les clients sherbrookoïses se voient offrir d'éclairer leurs locaux au moyen de lampes à arc aux taux de 0,25 \$ par soir et par lampe. En quelques jours, il obtient des engagements pour un total de 84 lampes. Simultanément, la *Phoenix* offre à la Cité de Sherbrooke de placer dix lampes pour l'éclairage des rues pendant un mois à titre d'essai, sans qu'il en coûte un sou à la municipalité.

Du 18 au 21 août 1884, le Dr Griffin procède à des expériences d'éclairage en public. À l'extrémité du pont Magog (le pont Hyatt d'aujourd'hui), il a fait installer trois lampes à arc suspendues à un long

poteau de 60 pieds de haut. Elles sont reliées par des fils à une dynamo, installée dans la cave du moulin à farine *City Flouring Mill* et couplée à la roue hydraulique qu'actionne l'eau de la rivière Magog au barrage n° 5. Le circuit alimente aussi une douzaine de petites lampes, sans doute des lampes à incandescence, placées dans la pharmacie McBain voisine. Pendant une

heure, une lumière intense illumine le pont et ses alentours. «On voit clair comme en plein jour et on peut lire jusqu'à l'autre bout du pont. En comparaison, les becs de gaz semblent de malheureuses lucioles», écrit le journal *Le Pionnier*. Quant au *Progrès de l'Est*, il constate que «l'essai a fortement impressionné les citoyens».

Jean-Pierre Kesteman

VOUS ET VOS DROITS

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

T'chèque, la tache!

Vous tombez dans un endroit public à cause d'une malpropreté sur le plancher; avez-vous un recours?

FAITS:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants:

Lors d'une soirée de danse organisée par des professeurs de danse dans une salle paroissiale, une dame a perdu l'équilibre en mettant le pied sur une substance collante et est tombée.

La dame dansait une pièce rock avec sa fille. Cette dernière lui signale un mouvement de rotation et c'est en s'exécutant que ses pieds collent au plancher et qu'elle tombe sur le coude droit. Le plancher était en ciment. La dame est très souffrante et des policiers la transportent à l'hôpital.

La fille et la dame avaient vu la tache avant l'incident, elles avaient demandé au concierge de la nettoyer, mais il a répondu qu'il reviendrait le faire plus tard.

La dame prend une action en dommages-intérêts contre le concierge et les professeurs de danse pour les dommages subis.

QUESTION:

Pensez-vous le concierge et les professeurs responsables de cet incident?

DÉCISION:

L'action fut accueillie et les professeurs et le concierge condamnés à payer 35,000.00 \$.

MOTIFS:

Il y a faute et négligence lorsqu'on laisse persister un état de chose dangereux pendant un certain temps. Le concierge avait été avisé de la présence de la tache au moins 20 minutes avant l'accident. Sa négligence entraîne sa responsabilité.

Les professeurs pour leur part avaient le contrôle de la salle et devaient veiller à ce que la piste ne reste pas souillée. Cette faute engage leur responsabilité.

Me Guy Morin

AIDE JURIDIQUE

— SECTION DROIT CIVIL, DROIT MATRIMONIAL, DROIT DE LA JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

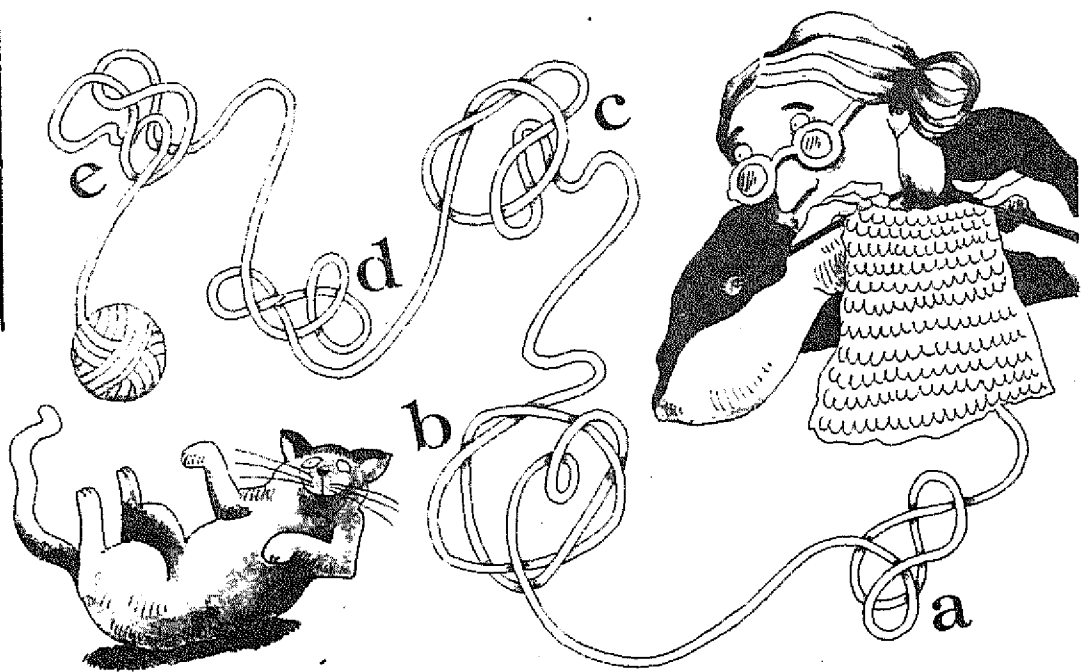
(aide sociale, chômage, accident d'auto et de travail)

563-4721

— SECTION DROIT CRIMINEL

SERVICE 24 HEURES

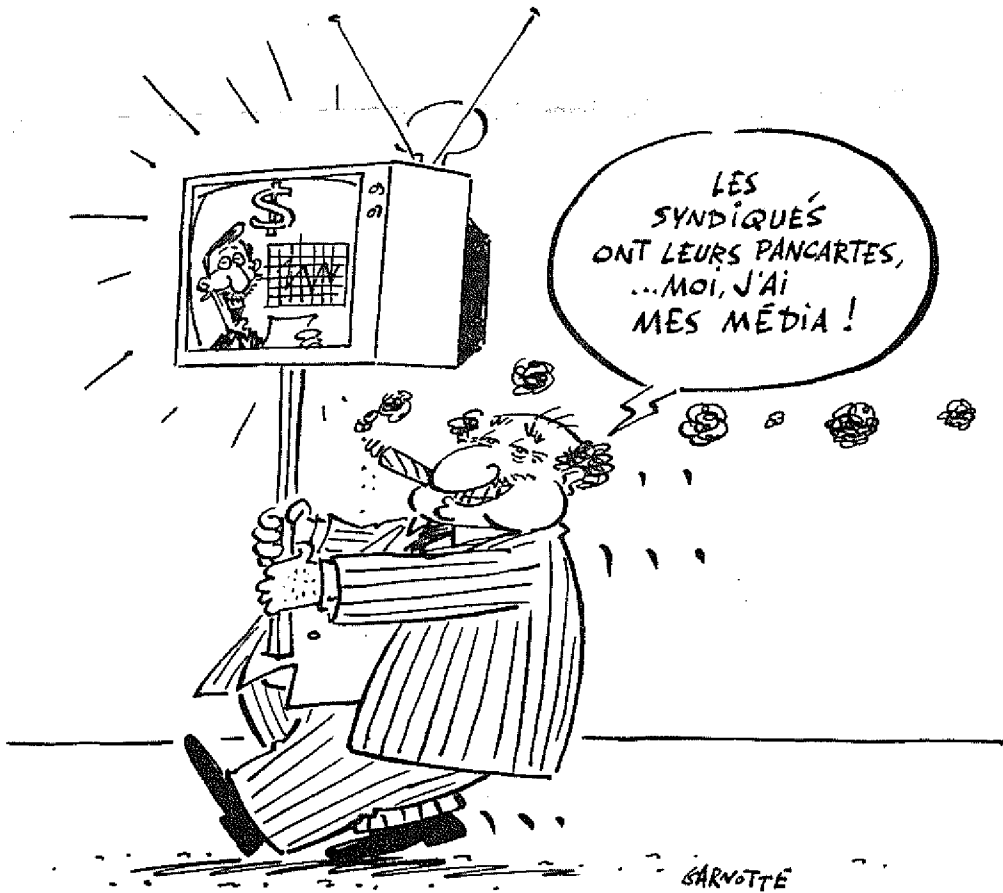
Dénouez la laine



Tante Prudence est une championne du tricot. Et Prospère-le-chat est un champion de l'embrouille. Résultat: la pelote de laine s'est emmêlée, et l'hiver risque de se terminer avant que le tricot ne soit prêt. Problème... Pouvez-vous donner un coup de pouce à «ma tante», en lui montrant où se trouve le véritable noeud?

Tiré de la revue *La magie des jeux*, mars 1983, no 3

Réponse: E le noeud e



GARVOTTE

La crème Budwig

La Coopérative d'aliments naturels de Sherbrooke est fière de vous offrir une chronique sur l'alimentation saine.

Aujourd'hui nous allons parler de petit déjeuner. Au lieu des traditionnels café au lait, pain, beurre et confiture: pourquoi pas du thé léger et de la crème BUDWIG selon la recette du docteur C. Kousmine.

Battre en crème 4 cuillères à café de fromage blanc maigre (ou tofu) et 2 cuillères à café d'huile de lin* (pressé à froid) avec une fourchette dans un bol ou, si la famille est grande, dans un mixer.

Ajouter le jus d'un demi-citron, une banane bien mûre écrasée ou du miel pur, une ou deux cuillères à café de graines oléagineuses fraîchement moulues (aux choix: lin, tournesol, sésame, amandes ou noisettes, etc.).

2 cuillères à café de céréales complètes fraîchement moulues et crues (au choix: avoine, orge mondé, riz complet ou sarrasin) et des fruits variés.

Pour moulin les graines oléagineuses et les céréales un petit moulin à café électrique est nécessaire.

L'huile de lin doit être battue avec assez de vigueur pour être émulsionnée et disparaître totalement dans le fromage blanc. Elle perd ainsi son goût, n'est plus décelable et devient aisément assimilable. À défaut d'huile de lin, employer de l'huile de tournesol ou de germe de blé.

*Il existe dans le commerce des mélanges d'huile pressées à chaud, donc bon marché, et d'huile pressées à froid, donc chères. De telles huiles évidemment sont moins riches en vitamines que les huiles pressées à froid et non mélangées.

La crème BUDWIG est un repas cru, naturel, composé uniquement de produits frais. Ce repas «tient au corps» beaucoup plus longtemps que le petit déjeuner traditionnel.

Bien préparé, c'est un met jugé délicieux, réclamé par les enfants et tout spécialement apprécié par les personnes âgées qui déclarent ne plus pouvoir s'en passer.

BON PETIT DÉJEUNER!

Pour plus d'information venez nous rencontrer.

RÉFÉRENCE:

Soyez bien dans votre assiette jusqu'à 80 ans et plus. Dr C. Kousmine, éditions Primeur/Sand.



grande ruche

marché d'aliments et de produits naturels

815, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E7

(819) 562-9973

un choix naturel



FTQ

Dans le cadre de la
JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES
soirée sur l'équité salariale

Centre Hospitalier de Sherbrooke
Résidence Northern
375 Argyle
18 heures

Goûter — Vidéo — Conférence — Discussion
(Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (F.T.Q.))

Pouvoir...

Négocier l'équité salariale



**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
CSN
NATIONAUX
DE SHERBROOKE**

180 rue Acadie

563-6515

LA JOBINE



- Travaux intérieurs et extérieurs
- Ex.: ménage, déneigement, emplette...
- Gardiennage

EN TOUTE SAISON:

Confiez vos travaux:

À des jeunes fiables

• 822-2844

D'un homme et son péché aux Belles histoires des pays d'en haut

Claude Henri Grignon fut «l'homme d'un seul roman», mais *Un homme et son péché*, loin d'être un roman quelconque, fut pour son auteur une mine d'or qui, pendant près d'un demi-siècle, alimenta de nombreux récits, des sketches, des pièces de théâtre, des romans-feuilletons pour *Bonnes Soirées*, des bandes dessinées, des scénarios, des films, des téléromans radiophoniques ou télévisuels...

Toutes ces «Belles histoires du pays d'en-haut» se déroulent entre 1880 et 1890 et ne dépasseront jamais cette décennie. Les personnages sont campés dans un rôle immuable, prisonniers de décors et de situations immuables, dans une époque à jamais figée dans le temps. Et pourtant, l'intérêt du public, loin de se lasser, grandissait d'émission en émission. La presse a même parlé de «séraphinomania». Les Belles histoires passeront à la radio de 1939 à 1967 et, sur le petit écran, de 1956 à 1972, avec reprises en 1972, 77, 78, 86.

Depuis l'automne dernier, on peut suivre à nouveau les aventures de Séraphin et de son petit monde de cinq à six heures, les lundis, sur les ondes de Radio-Canada. Grignon n'avait pu souhaiter meilleure publicité. Depuis sa parution, en 1933, il a été tiré 125,000 exemplaires d'*Un homme et son péché*, un événement sans précédent dans l'histoire des lettres canadiennes-françaises.

On peut dire que la bonne fortune de Grignon commence un jour de 1930 quand il s'attable à son écritoire pour rédiger «un pamphlet contre l'argent» car il crève de faim. Grignon a 36 ans. Les temps sont durs en ce début des années trente... Du manque d'argent à l'obsession de l'argent, il n'y a souvent qu'un pas et c'est ainsi que naissait notre Harpagon national: le cupide Séraphin Poudrier qui allait se cacher au grenier pour jouer avec ses écus d'or pendant que sa femme, malade, frottait jusqu'à épuisement les planchers avec du «pesat blond comme de l'or», évidemment!

Personnages

Grignon a affirmé avoir connu dans son enfance tous les personnages des Belles Histoires. C'est la raison pour laquelle ils sont restés si vivants d'une production à l'autre. Tout d'abord, le draveur, Alexis au cœur d'or; (l'ivrogne du village Pit-Caribou); Lacour, le propriétaire du magasin-général (qui, le soir, racontait des histoires fantastiques de loups-garous); les anciens défricheurs, Josaphat, Moïse, Joseph-Évangéliste Poudrier; l'aubergiste, le notaire Le Potiron, Angélique, la maîtresse d'école, enfin le Dr Cyprien, (son propre père qui, à l'époque, a-t-il confié, «mettait un enfant au monde pour une piastre ou un poulet après avoir franchi quinze milles par des tempêtes d'enfer d'hiver»). Quant à Séraphin, trois avarés de sa connaissance avaient servi à créer ce personnage devenu légendaire.

Que Grignon ait pu garder ce passé vivant pendant plus de cinquante ans sans lasser lecteurs, auditeurs et télé-spectateurs, tient du prodige. Comment expliquer l'engouement du public québécois pour cette oeuvre? Grignon l'attribuait à son caractère régionaliste car, selon lui, seuls les romans purement régionalistes, qu'ils soient paysans ou urbains, comme ceux de Gabrielle Roy ou de Roger Lemelin, avaient la chance de vivre et de survivre: «La réalité, professait-il, parle patois, et la réalité c'est qu'encore en 1965, la moitié de la population de Montréal descend des paysans. Difficile à tuer la race paysanne, vous savez, et j'en suis enchanté du reste».

Évocation du passé, régionalisme, patois, cela suffisait-il pour tenir en haleine toute une population pendant plus d'un demi siècle? Quand, en 1967, l'émission passa en cou-

leurs et dura à partir de ce moment une heure au lieu d'une demi-heure, le journaliste de l'*Action* qui saluait l'événement trouvait «singulier tout de même qu'en un

siècle où la science et la technique prennent tant de place, une population manifeste un intérêt aussi marqué pour des personnages, des situations nous faisant remonter à 75 ans en arrière». Pour lui, c'était uniquement par fidélité aux ancêtres qui étaient de «véritables héros».

Héros

Certes, les grands héros de l'épopée canadienne-française sont et resteront toujours les ancêtres défricheurs qui, avec courage et ténacité, ont su faire face aux rigueurs d'un hiver implacable et à des conditions de vie très difficiles pour ouvrir le pays à la colonisation. Les Vieux Pays ont eu leurs preux Chevaliers, le Nouveau-Monde ses Cowboys et les Pays d'en-haut leurs colons, leurs coureurs de bois, et leurs draveurs. À chacun ses héros, à chacun son épopée, à chacun sa Terre Promise!

À mon avis, le succès de Grignon réside également dans le fait qu'il était un merveilleux conteur et que les Québécois ont gardé des longues veillées de jadis, autour du feu, à «jaser» en famille et entre amis, le goût des belles histoires. Antonine Maillet est peut-être notre dernière grande conteuse. *Les Belles Histoires* télévisées redonnaient à chacun — et redonnent encore — l'impression d'être à nouveau à l'écoute du village, de participer à l'expérience collective.

Yvette Francoli



Séraphin Poudrier, dessiné par l'artiste Michèle Goudro, d'après les indications de Claude-Henri Grignon

Source: Quinze Éditeur

À surveiller

Thème du prochain dossier : **JEUX**

Si vous êtes intéressé(e) par

la rédaction d'articles ou

l'achat de publicité, contactez-nous! 821-2270

Nous sommes à la recherche de collaborateurs et collaboratrices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi!

Collaborer à **ENTRÉE LIBRE**, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.